

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [2]

Artikel: Egalité hommes-femmes dans l'Eglise catholique : Rome ne répond pas

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EGALITE HOMMES-FEMMES DANS L'EGLISE CATHOLIQUE ROME NE REPOND PAS

Féministe dès sa jeunesse — on la trouve très tôt présidente de l'ADF Zurich, plus tard membre du comité d'initiative pour l'égalité des droits —, juriste, avocate, spécialiste du droit public et du droit ecclésiastique ; catholique à l'origine, Gertrud Heinzelmänn saisit l'occasion de Vatican II, en 1962, pour demander formellement à Rome d'accorder les mêmes droits aux femmes qu'aux hommes, notamment le droit à la consécration. Elle publie aujourd'hui un livre* qui fait le point sur la situation de la femme dans l'Eglise catholique et sur la lutte pour l'égalité dans cette institution.

Pour appuyer sa requête, G. Heinzelmänn a fait appel à son expérience de féministe militante et à sa formation de juriste. Elle invoque les constatations les plus récentes de la biologie et l'immense contribution des femmes, comme moniales ou comme laïques, à la vie de l'Eglise, leur présence toujours plus nombreuse dans les facultés de théologie. Elle justifie sa requête par les résultats de la méthode



Gertrud Heinzelmänn

historico-critique, qui éclaire d'une lumière nouvelle le rôle des femmes dans l'Eglise chrétienne primitive, leur position qui s'est dégradée au fur et à mesure

que l'Eglise s'institutionnalisait et que les hommes y accaparaient le pouvoir.

Si solide qu'ait été son argumentation, la requête de G. Heinzelmänn ne pouvait suffire pour ouvrir une brèche dans le respect de l'Eglise pour la philosophie et l'enseignement de saint Thomas d'Aquin. Il n'y a pas eu d'aggiornamento, si ce n'est qu'on a accordé aux femmes les mêmes droits qu'aux laïques hommes. Mais on est aujourd'hui encore aussi loin qu'au Moyen Age d'admettre l'ordination des femmes, ou simplement d'admettre qu'on puisse voir dans la femme autre chose que la procréatrice.

Toutefois, la requête de G. Heinzelmänn, qui a été assez largement diffusée et discutée, n'est pas restée sans effets. On peut dater de là le développement de la théologie féministe et des études féministes (women's studies) dans le domaine de l'histoire de l'Eglise.

La lutte ainsi entamée doit continuer. G. Heinzelmänn a voulu donner un instrument à tous ceux — et ils sont de plus en plus nombreux — et toutes celles qui s'intéressent au féminisme dans l'Eglise romaine. Elle leur fournit l'argumentation théorique de base. Elle fait le point sur les possibilités d'études théologiques et de women's studies ouvertes aux femmes dans différents pays. Elle met son espoir dans le développement de telles études, pour autant qu'elles débouchent sur des actions « politiques », ainsi que dans l'aide et le stimulant qu'apportent la solidarité et les échanges internationaux, et la généralisation des droits de l'homme, en particulier de la notion de l'égalité, contre laquelle Rome ne pourra pas éternellement se défendre.

G. Heinzelmänn qualifie modestement son livre de *vede mecum*. C'est plus que cela : l'autobiographie d'une pionnière et l'historique à ce jour d'une lutte non encore achevée.

Perle Bugnion-Secretan

Ces lignes étaient écrites lorsque Rome a annoncé pour 1987 une encyclique sur la situation de Marie dans l'Eglise, sans préciser ce qu'elle apportera...

* « Die geheiligte Diskriminierung, Beiträge zum kirchlichen Feminismus », Interfeminas Verlag, 8906 Bonstetten.



« Mais bien sûr qu'il y a de la place pour les femmes dans l'Eglise : nettoyer, organiser les ventes de charité, faire le thé, arranger les fleurs... ».

Caricature tirée du rapport de la Commission des Laïques pour l'Angleterre et le Pays de Galles, 1980 (reproduite dans le dépliant de présentation du livre).